



EXTRAIT
Du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération CIAS 2020-03.

OBJET : VOTE DU BUDGET EXECUTOIRE 2020

L'An deux mille vingt, le deux du mois de mars à 14 h, le Conseil d'Administration du CIAS des Pyrénées Audoises s'est réuni à QUILLAN, 2, Rue Anatole France, suite à la convocation faite le 25 Février 2020 par Monsieur le Président.

Etaient présents :

Simone SAULDUBOIS, Huguette DUBOIS, Francis SAVY, Christian MAUGARD, Richard LEMASSON, Gilbert SIMON, Isabelle SZYMANSKI, Georges DUBRUNFAUT,

Excusés : Jean-Jacques AULOMBARD, Betty PAINCO, Georges REVERTE, Corinne BELEY, Jean-Claude MARTIN, Jean-Michel MICHEZ, Nadine L'HENORET, Francine AICART,

Secrétaire de séance : Georges DUBRUNFAUT

Nombre d'administrateurs en exercice : 16

Présents : 8

Votants : 8



Pyrénées Audoises

Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIAS-SAD Budget autorisé 2020 M 22		
Intitulés	BP 2020 Demandé	BP 2020 Autorisé
section de fonctionnement		
Dépenses		
011 Groupe 1 charges générales	225 000,00 €	225 000,00 €
012 Groupe 2 Personnels	2 406 780,00 €	2 406 780,00 €
016 Groupe 3 charges de structure	55 000,00 €	55 000,00 €
Total	2 686 780,00 €	2 686 780,00 €
Recettes		
017 Groupe 1 Produits tarification	2 646 780,00 €	2 646 780,00 €
018 Groupe 2 autre produits	30 000 €	30 000 €
019 Groupe 2 Produits Exceptionnels	10 000 €	10 000 €
Total	2 686 780,00 €	2 686 780,00 €
section d'investissement		
Dépenses		
21 immobilisations corporelles	1 004 €	1 004 €
23 Immobilisation reçues	0 €	0 €
Total	1 004 €	1 004 €
Recettes		
Chap. 001 Résultat reporté	0 €	0,00 €
28 amortissements des immobilisations	1 004 €	1 004 €
Chap. 13 Subvention d'investissement	0 €	0 €
Total	1 004 €	1 004 €

Le Département nous autorise une légère hausse de tarif à **20 €** avec un nombre d'heures prévues de 132 339 Heures à partir du 1er Février 2020.

La dotation sera versée mensuellement chaque début de mois et se répartit comme suit :

APA : 104 345 €

DDS PA-PH : 2 275 €

PCH : 40 000 €

PCH Enfants : 400 €

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE

- D'adopter le Budget exécutoire 2020 autorisé par le Département de l'Aude

Ainsi délibéré, à QUILLAN, le 02 Mars 2020

Pour extrait conforme,


Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-011-200043776-20200302-CIAS_2020_0